

ANNEXE B

*Sources et description des données***Guide de l'utilisateur : liste des variables**

Variables utilisées	Page
Zones	172
Émissions de CO ₂	172
Concentration en particules PM ₁₀	172
Concentrations en NO ₂	173
Emploi et valeur ajoutée brute par secteur	173
Emploi au lieu de travail	174
Produit intérieur brut	175
Mortalité infantile	176
Main-d'œuvre, emploi au lieu de résidence selon le sexe et chômage	177
Main-d'œuvre selon le niveau d'études	178
Occupation des sols et évolution	178
Espérance de vie ; chiffres totaux et selon le sexe	179
Autorités locales des zones métropolitaines	180
Chômage de longue durée	181
Taux de mortalité dû à des accidents de transport	181
Vols de véhicules à moteur	182
Déchets municipaux et déchets recyclés	183
Productivité primaire nette des écosystèmes	183
Nombre de voitures	184
Nombre d'homicides volontaires	185
Nombre de lits d'hôpital	186
Nombre de médecins	187
Emploi à temps partiel	188
Demandes de brevet PCT ; chiffres totaux et sectoriels ; demandes de co-brevet PCT	188
Population ; chiffres totaux et selon l'âge et le sexe	189
Population des zones urbaines fonctionnelles	190
Mobilité interrégionale des populations	191
Revenu primaire et revenu disponible des ménages	192
Dépenses de R-D	193
Personnel de R-D – Effectifs	194
Publications et citations scientifiques	194
Dépenses, recettes, investissement et dette des autorités infranationales	195
Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET)	195
Taux de chômage des jeunes	196

Les tableaux font référence aux années et aux niveaux territoriaux utilisés dans la publication.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Zones

	Sources
Pays UE21 ¹	Eurostat : Statistiques générales et régionales, démographie, population et superficie
Australie	Office statistique d'Australie (ABS), somme des zones statistiques locales (SLA)
Canada	Statistique Canada, www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwel/Table-CD-P.cfm?PR=10&T=2&SR=1&S=1&O=A
Corée	Office statistique de Corée
États-Unis	Census Bureau, www.census.gov/population/www/censusdata/density.html
Islande	Office statistique d'Islande
Israël	Bureau central de statistique, Statistical Abstract of Israel.
Japon	Bureau de la statistique, zones par configuration, gradient et préfecture, www.stat.go.jp/English/data/nenkan/1431-01.htm
Mexique	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)
Norvège	Office statistique de Norvège, tableau StatBank 01402 : Terres et eaux douces (km ²) (M) (2005-07)
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand, données tirées du rapport « Water Physical Stock Account 1995-2005 », www.stats.govt.nz/analytical-reports/water-physical-stock-account-1995-2005.htm
Suisse	Office fédéral de la statistique, ESPOP, RFP
Turquie	Eurostat : Statistiques générales et régionales, démographie, population et superficie
Afrique du Sud	Office statistique d'Afrique du Sud
Brésil	Institut brésilien de la géographie et de la statistique (IBGE)
Chine	Office statistique de Chine
Fédération de Russie	Service fédéral de statistique
Inde	Office statistique d'Inde (Indiastat)

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

Émissions de CO₂

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	Commission européenne, Centre commun de recherche (CCR)/Netherlands Environmental Assessment Agency (PBL), base de données sur les émissions pour la recherche sur l'atmosphère (EDGAR), version 4.1. http://edgar.jrc.ec.europa.eu , 2010	2008	2, 3 et zones métropolitaines

La base de données EDGAR contient des valeurs nationales d'émissions par composés et par secteurs d'origine, affectées géographiquement à des plans quadrillés d'une résolution de 0.1° et établies à partir de données sur la localisation des installations des secteurs énergétique et manufacturier, les réseaux routiers, les routes maritimes, la densité de la population humaine et animale, l'utilisation des terres agricoles, etc.

Afin d'estimer les émissions de CO₂ pour les régions et les zones métropolitaines, on a combiné de multiples ensembles de données portant sur différentes sources de CO₂ (transports terrestres, production d'énergie, combustion industrielle, agriculture, etc. ; le transport aérien et la navigation internationale n'ont pas été pris en compte). Voir l'annexe C pour des détails sur l'estimation.

Concentration en particules PM₁₀

	Sources	Années	Niveau territorial
UE25 ¹	Agence européenne pour l'environnement (AEE), www.eea.europa.eu/data-and-maps	2010	2, 3 et zones métropolitaines

En interpolant les mesures des PM₁₀ effectuées au niveau des stations terrestres dans toute l'Europe et en superposant une grille de distribution de la population (LandScan 2009), on a calculé l'exposition moyenne de la population à ces particules nocives. Les PM₁₀ sont des particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres et supérieur à 2.5 micromètres. Elles peuvent être d'origine naturelle ou artificielle.

1. L'UE25 recouvre les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Concentrations en NO₂

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	Tropospheric Emission Monitoring Internet Service (TEMIS), www.temis.nl/index.php	2011-12	3

TEMIS, service de suivi en ligne des émissions troposphériques, présente la version 2.0 des données DOMINO (*Dutch Ozone Measuring Instrument Nitrogen Oxide*). Ces données comportent des colonnes de NO₂ géolocalisées (en unités de molécules/cm³). En plus des colonnes verticales de NO₂, des données sont fournies sur, entre autres, le résultat de l'ajustement spectral, le diagnostic d'ajustement, les colonnes stratosphériques de NO₂ assimilées, le noyau de lissage (*averaging kernel*), l'information relative aux nuages et les estimations relatives aux erreurs. En combinant les moyennes mensuelles des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂) à l'échelle mondiale sur la période allant de janvier 2011 à décembre 2012 et en superposant une grille de distribution de la population (LandScan 2009), on a calculé l'exposition moyenne de la population au NO₂.

Emploi et valeur ajoutée brute par secteur (CITI Rév. 4)

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Eurostat, Comptes économiques régionaux, Comptes de branches, Emploi	2000-10	2
Australie ²	Office statistique d'Australie (ABS), LFS, Tableau .0.55.003	2000-10	2
Canada	-	-	-
Chili	-	-	-
Corée	Office statistique de Corée – Recensement KOSIS sur les caractéristiques de base des établissements	2004-10	2
États-Unis	Bureau of Economic Analysis	2000-10	2
Islande	-	-	-
Israël	-	-	-
Japon	-	-	-
Mexique	-	-	-
Norvège	-	-	-
Nouvelle-Zélande	Eurostat, Comptes économiques régionaux, Comptes de branches, Emploi	2008-10	2
Suisse	-	-	-
Turquie	-	-	-

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

1.1. Disponibilités des données : 2004-10 pour la Belgique et la Pologne ; 2005-10 pour la Grèce ; 2007-10 pour la France ; 2008-10 pour l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne.

2. Australie : Les données sont tirées de l'ANZSIC et ne coïncident pas avec la CITI.

Emploi au lieu de travail

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Eurostat, Comptes économiques régionaux, Comptes de branches, Emploi	2000-10	2
Australie ³	Office statistique d'Australie (ABS), LFS, Tableau 6291.0.55.003	2000-09	2
Canada	Statistique Canada, Recensement, Population active occupée selon le lieu de travail	2000-10	2
Chili	Institut national de la statistique (INE)	1990-2010	2
Corée	Office statistique de Corée	2004-10	2
États-Unis	Bureau of Labor Statistics, <i>State and Area Employment (SM series)</i>	2000-09	2
Islande ²	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique – LFS	2000-10	2
Japon	Office statistique. 6-7-b, Établissements et employés par grand secteur d'activité et par préfecture – employés	2001 ; 2006 ; 2009	2
Mexique	INEGI, LFS (enquête nationale sur l'activité et l'emploi)	2004-09	2
Norvège	Office statistique de Norvège, Employés de 16 à 64 ans, par région de travail et par période	2001 ; 2005-10	2
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand, enquête annuelle sur les données appariées employeurs-employés (LEED), tableau 3.5: Durée d'occupation ininterrompue d'un emploi	2000-07	2
Suisse	Office fédéral de la statistique	2008-10	2
Turquie	Office statistique de Turquie TurkStat), recensement	2002 ; 2006-09	2
Afrique du Sud	Office statistique d'Afrique du Sud	1995-2009	2
Brésil	Institut brésilien de la géographie et de la statistique (IBGE)	2000-10	2
Chine ²	-	-	-
Colombie ²	-	-	-
Fédération de Russie	Service fédéral de statistique	2005 ; 2008	2
Inde ²	-	-	-

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

1.1. Années disponibles : Pays-Bas, 2001-10

2. Chine, Colombie, Inde et Islande : pas de données disponibles au niveau régional.

3. Australie : les données de l'emploi relatives au lieu de résidence ont été prises en remplacement de l'emploi au lieu de travail.

Produit intérieur brut

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21 ^{1, 3}	Eurostat, Comptes économiques régionaux	1995-2010	2.3 et zones métropolitaines
Australie	Office statistique d'Australie (ABS), 5220.0. Produit brut des États ; les chiffres font référence à l'exercice budgétaire, qui va de juillet à juin	1995-2010	2
Canada ³	Statistique Canada, comptes économiques provinciaux	1995-2010	2 et zones métropolitaines
Chili ^{2, 3}	Banque centrale du Chili. Comptes nationaux du Chili	1995-2010	2 et zones métropolitaines
Corée ³	Office statistique de Corée	1990-2010	2.3 et zones métropolitaines
États-Unis ³	Bureau of Economic Analysis	1995-2010	2 et zones métropolitaines
Islande ⁴		-	-
Israël ⁴		-	-
Japon ³	Institut de recherche économique et sociale (ESRI) du Secrétariat du gouvernement ; les données font référence à l'exercice budgétaire, qui va d'avril à mars	1995-2010	2.3 et zones métropolitaines
Mexique ³	INEGI, système mexicain des comptes nationaux	1995-2010	2, et zones métropolitaines
Norvège ³	Comptes régionaux norvégiens	1995-2007	2.3 et zones métropolitaines
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand	2008-10	2, 3
Suisse ³	Office fédéral de la statistique, Statweb	2008-10	2.3 et zones métropolitaines
Turquie	Office statistique de Turquie (TurkStat), pas de données disponibles après 2001	-	2
Afrique du Sud	Office statistique d'Afrique du Sud	1995-2009	2
Brésil	Institut brésilien de la géographie et de la statistique (IBGE)	1995-2010	2
Chine	Office statistique de Chine	2004-10	2
Colombie	Département administratif colombien de la statistique (DANE)	2001-10	2
Fédération de Russie	Service fédéral de statistique	1996-2010	2
Inde	Office statistique d'Inde (Indiastat)	2004-10	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.
 - 1.1. Années disponibles pour l'Estonie : 1996-2010.
 - 1.2. Les données manquant pour 1995 en raison de l'évolution de la classification NUTS de 2010 ont été estimées par le Secrétariat de l'OCDE pour les régions TL3 italiennes suivantes : Bari, Barletta Trani, Milan, Monza Brianza, Ascoli Piceno et Fermo, et pour les régions britanniques suivantes : Calderdale et Kirklees, Wakefield, Bedford, Dudley, Sandwell, Walsall, Wolverhampton, Northamptonshire de l'Ouest et du Nord, Cheshire oriental et Cheshire occidental et Chester.
2. Chili : pour les besoins des comparaisons entre périodes, entre 1995 et 2010, la région de Tarapacá englobe celle d'Arica y Parinacota, et la région de Los Lagos englobe celle de Los Rios. Les données ne sont pas disponibles pour deux régions. Un déflateur régional a été utilisé pour la croissance de la productivité du travail.
3. Les estimations relatives au PIB des zones métropolitaines sont tirées des données régionales, selon la méthodologie décrite à l'annexe C.
4. Islande et Israël : pas de données disponibles au niveau régional.

Mortalité infantile

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE23 ¹	Eurostat, Statistiques démographiques régionales	2010	2
Australie	Office statistique d'Australie (ABS), Tableau 3302.0	2010	2
Canada	Statistique Canada ; CANSIM, Tableau 102-0504	2009	2
Chili ⁵	-	-	-
Corée ⁵	-	-	-
États-Unis ³	National Center for Health Statistics	2008	2
Islande ⁵	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique	2008	2
Japon ⁴	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications (MIC)	2005	2
Mexique ²	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)	2010	2
Nouvelle-Zélande ⁵	-	-	2
Turquie ⁵	-	-	-

1. UE23 comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni (hors Irlande du Nord), Slovaquie, Suède et Suisse.

1.1. Pas de données régionales disponibles pour la Belgique et la Finlande.

2. 2007-10 : CONAPO. Estimations démographiques 1990-2010 : www.conapo.gob.mx ; 2011-13 : CONAPO. Prévisions démographiques 2010-50 : www.conapo.gob.mx.

3. États-Unis : Centres de lutte contre les maladies et de prévention (Centers for Disease Control and Prevention), Centre national des statistiques sanitaires (National Center for Health Statistics), VitalStats, www.cdc.gov/nchs/vitalstats.htm.

4. Japon : taux TL2 calculés à partir des informations fournies au niveau TL3.

5. Chili, Corée, Islande, Nouvelle-Zélande et Turquie : données non disponibles au niveau régional.

Main-d'œuvre, emploi au lieu de résidence selon le sexe et chômage

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21 ^{1, 5}	Eurostat, Statistiques régionales du marché du travail, EFT	1999-2011	2, 3 et zones métropolitaines
Australie ²	Office statistique d'Australie (ABS), LFS, Tableau 6291.0.55.001	1999-2011	2
Canada ^{3, 5}	Statistique Canada, EPA, CANSIM, Tableau 282-0055	1999-2011	GNO et zones métropolitaines
Chili ⁵	Institut national de la statistique (INE)	1999-2011	2, et zones métropolitaines
Corée ⁵	Office statistique de Corée	1999-2011	3 et zones métropolitaines
États-Unis ⁵	Bureau de statistiques du travail	1999-2011	2, et zones métropolitaines
Islande	Office statistique d'Islande	1999-2011	2
Israël	Bureau central de statistique – LFS	1999-2011	2
Japon ⁵	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications (MIC)	1999-2011	3 et zones métropolitaines
Mexique ⁵	INEGI, LFS (enquête nationale sur l'activité et l'emploi)	2000-09	2, et zones métropolitaines
Norvège ⁵	Office statistique de Norvège, tableau Statbank 05613	1999-2011	3 et zones métropolitaines
Nouvelle-Zélande ⁴	Statistics New Zealand, LFS	1999-2011	3
Suisse ⁵	Office fédéral de la statistique	2001-09	3 et zones métropolitaines
Turquie	Office statistique de Turquie (TurkStat), <i>Household Labour Force Survey</i>	2004-11	2
Afrique du Sud	Office statistique d'Afrique du Sud	1999-2009	2
Brésil	Institut brésilien de la géographie et de la statistique (IBGE)	2004-08	2
Chine	-	-	-
Colombie	Département administratif colombien de la statistique (DANE)	2001-11	2
Fédération de Russie	Service fédéral de statistique	2000-08	2
Inde	-	-	-

Les données relatives à l'emploi selon le sexe ne sont disponibles qu'au niveau TL2.

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.
 - 1.1. En raison d'une rupture de série pour les statistiques relatives à la main-d'œuvre, les années de référence sont : 1999-2010 pour le Portugal (régions TL2) et 2007-11 pour le Danemark. Pour le Portugal, la rupture de série en 2011 résulte d'une modification dans la méthode de collecte des données.
 - 1.2. Régions TL2 pour le Danemark, la France, l'Italie, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.
2. Australie : les données se rapportent aux régions définies à cette fin par l'ABS (les « *labour force dissemination regions* »).
3. Canada : les données se rapportent à un regroupement de régions TL3 correspondant aux régions économiques (RE) définies dans le Guide de l'Enquête sur la population active 2006 de Statistique Canada (Ottawa : Statistique Canada, n° catalogue 71-543, www5.statcan.gc.ca/bsoic/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=71-543-G).
4. Nouvelle-Zélande : Pour les régions NZ015-NZ016 et NZ021-NZ022, les données sont regroupées dans les régions mentionnées dans l'enquête LFS. Les données relatives aux régions regroupées ont été estimées en fonction de leur poids démographique respectif.
5. Les estimations relatives à la main-d'œuvre, à l'emploi total et au chômage total des zones métropolitaines sont tirées des données régionales, selon la méthodologie décrite à l'annexe C. Pour les zones métropolitaines du Portugal, les valeurs sont tirées des estimations produites par Eurostat pour la période 2000-07 relativement aux statistiques de la main-d'œuvre au niveau TL3.

Main-d'œuvre selon le niveau d'études

	Sources	Année	Niveau territorial
Pays UE23 ¹	Eurostat, Enquête sur les forces de travail, statistiques régionales de l'éducation	2012	2
Australie ²	Office statistique d'Australie (ABS), Tableau 6227.0, Education and Work, LFS	2005	2
Canada ³	Statistique Canada. CANSIM (base de données), Tableau 282-0004 – Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge	2012	2
Chili ⁴	INE Chili, Nouvelle enquête sur l'emploi national (NENE)	2012	2
Corée ²	Office statistique de Corée (KOSIS), Enquête sur la population active	2006	2
États-Unis ⁶	Census Bureau, <i>American Community Survey</i> (ACS), estimations sur un an, tableau S1501	2011	2
Islande ⁷	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique, Israël	2011	2
Japon ⁷	-	-	-
Mexique ⁴	INEGI, Recensements nationaux de la population et du logement	2008	2
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand. Enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages	2012	2
Turquie ⁵	TURKSTAT, Enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages – Résultats révisés	2011	2

- UE23 comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni (hors Irlande du Nord), Slovaquie, Suède et Suisse.
 - Les données portent sur la population active âgée de 15 ans et plus.
- Australie et Corée : Les données portent sur la totalité de la population active.
- Canada : Les données portent sur la population active âgée de 15 ans et plus. L'éducation tertiaire comprend ceux qui ont atteint un diplôme universitaire de niveau Bachelor ou plus.
- Chili et Mexique : Les données portent sur la population âgée de 15 ans et plus.
- Turquie : Les habitants illettrés sont pris en compte dans l'ISCED 0-2.
- États-Unis : Les données portent sur la population âgée de 18 ans et plus.
- Islande et Japon : données non disponibles au niveau régional.

Occupation des sols et évolution

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays ¹	Produit MODIS sur les types d'occupations des sols (MCD12Q1) distribué par le Land Processes Distributed Active Archive Center (LP DAAC), qui appartient au Centre d'observation et de science des ressources de la Terre (EROS) de l'institut américain d'études géologiques USGS (<i>US Geological Survey</i>) (https://lpdaac.usgs.gov). Carte MODIS 500m des espace urbains dans le monde, SAGE, Université Wisconsin-Madison, www.sage.wisc.edu/mapsdatamodels.html Schneider, A., Friedl, M., Potere, D. (2009), « A new map of global urban extent from MODIS data », <i>Environmental Research Letters</i> , vol. 4, article 044003. Schneider, A., Friedl, M., Potere, D. (2010), « Monitoring urban areas globally using MODIS 500m data: New methods and datasets based on "urban ecoregions" », <i>Remote Sensing of Environment</i> , vol. 114, p. 1733-1746.	2008	2.3
Pays UE23 ^{1, 2, 3}	Corine Land Cover	2000-06	2.3 et zones métropolitaines
États-Unis ³	National Land Cover Dataset (NLCD), versions 2001 et 2006	2000-06	2.3 et zones métropolitaines
Japon ³	Données du Service national d'information foncière du Japon	1997-2006	2.3 et zones métropolitaines

On a tiré des différentes sources une nouvelle classification visant à calculer des statistiques pour les régions et les zones métropolitaines. Elle comprend six catégories définies récemment : 1) eau (lacs, cours d'eau, lagunes, etc.) ; 2) agriculture (cultures annuelles, rizières, vergers, pâturages, etc.) ; 3) forêts (conifères, feuillus, mixtes, etc.) ; 4) Autre végétation naturelle (hors forêts) (herbages naturels, maquis, zones de végétation éparse, etc.) ; 5) espaces urbanisés (logements et commerces, grands axes de transport, terrains destinés à des usages urbains, etc.) ; 6) autres (sols nus, zones humides, glaciers, etc.).

S'agissant de l'occupation des sols, la source des données est le système MODIS pour tous les pays. Les catégories 2 (agriculture), 3 (forêts) et 4 (autre végétation naturelle) sont rassemblées au sein d'une seule et même catégorie (la végétation) dans le chapitre relatif à la végétation des régions. Pour les zones métropolitaines, la catégorie urbaine porte approximativement sur l'année 2001-02. Pour les zones métropolitaines, les espaces verts correspondent à la différence entre la superficie totale et la superficie bâtie.

Pour étudier l'évolution de l'occupation des sols, on a reclassé les trois séries de données relatives à l'Europe, au Japon et aux États-Unis au sein des six nouvelles catégories.

Voir l'annexe C pour un descriptif des techniques d'estimation.

- Les données sont tirées d'une imagerie satellite à résolution moyenne et doivent être considérées comme des estimations approximatives.
- UE23 comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni (hors Irlande du Nord), Slovaquie, Suède et Suisse.
- Des ensembles de données englobant les évolutions de l'occupation des sols ne sont disponibles que pour l'UE23, le Japon et les États-Unis, à partir de trois sources différentes.

Espérance de vie ; chiffres totaux et selon le sexe

	Sources	Année	Niveau territorial
EU23 ¹	Eurostat, Statistiques démographiques régionales	2010	2
Australie	Office statistique d'Australie (ABS), Tableau 3302.0	2010	2
Canada ²	Statistique Canada, CANSIM, tableau 102-0511	2006	2
Chili ⁸	-	-	-
Corée ⁸	-	-	-
États-Unis ⁵	Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME)	2009	2
Islande ⁸	-	-	-
Israël ⁷	Bureau central de statistique.	2005-09	2
Japon ⁶	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications (MIC)	2005	2
Mexique ³	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)	2010	2
Nouvelle-Zélande ⁴	Statistics New Zealand, tableau DRL001AA	2006	2
Turquie ⁸	-	-	-

1. UE23 comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni (hors Irlande du Nord), Slovaquie, Suède et Suisse.
2. Canada : les taux utilisés pour calculer l'espérance de vie reposent sur des données qui excluent les nouveau-nés dont la mère ne réside pas au Canada, les nouveau-nés dont la mère réside dans une province ou un territoire canadien non connu, les décès de non-résidents, les décès de résidents originaires d'une province ou d'un territoire non connu et les personnes décédées dont l'âge ou le sexe n'est pas connu. Les taux utilisés dans ce tableau pour calculer l'espérance de vie s'appuient sur les données ventilées par lieu de résidence. L'espérance de vie dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut doivent être interprétés avec prudence en raison de comptages sous-jacents restreints.
3. Mexique : 2007-10 : CONAPO, Estimations démographiques 1990-2010. www.conapo.gob.mx ; 2011-13 : CONAPO, Prévisions démographiques 2010-50, www.conapo.gob.mx.
4. Nouvelle-Zélande : les données relatives à l'espérance de vie présentées pour chaque année sont déduites des actes de décès établis sur un intervalle de trois ans incluant l'année de référence. Par exemple, les données relatives à 1996 s'appuient sur les décès recensés entre 1995 et 1997. Les données concernant la Nouvelle-Zélande sont déduites de tables de mortalité abrégées, qui peuvent différer des tables complètes.
5. États-Unis : Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME). « United States Adult Life Expectancy by State and County 1987-2009 », Seattle, United States, Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), 2012.
6. Japon : Les données TL2 correspondent à la valeur moyenne pour les régions TL3.
7. Les données relatives à Israël portent sur la période 2005-09.
8. Chili, Corée, Islande et Turquie : données non disponibles au niveau régional.

Autorités locales des zones métropolitaines

	Sources	Années	Niveau territorial
Allemagne	EUROSTAT, <i>Gemeinden</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Australie ³	-	-	-
Autriche	EUROSTAT, <i>Gemeinden</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Belgique	EUROSTAT, <i>Gemeenten/Communes</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Canada	Statistique Canada (Statcan), Subdivisions de recensement (villes, villages, etc.)	2006	Zones métropolitaines
Chili	Institut national de statistique (INE), <i>Comunas</i>	2002	Zones métropolitaines
Corée	Office statistique de Corée (KOSIS), <i>Eup, Myeon, Dong'</i>	2009	Zones métropolitaines
Danemark	EUROSTAT, <i>Sogne</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Espagne	EUROSTAT, <i>Municipios</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Estonie	EUROSTAT, <i>Vald, linn</i> (UAL2)	2000	Zones métropolitaines
États-Unis ²	U.S. Census Bureau, 2002 Census of Governments, <i>Municipalities</i> ou <i>townships</i> .	2000	Zones métropolitaines
Finlande	EUROSTAT, <i>Kunnat/Kommuner</i> (UAL2)	2000	Zones métropolitaines
France	EUROSTAT, <i>Communes</i> (UAL2)	1999	Zones métropolitaines
Grèce	EUROSTAT, <i>Demotiko diamerisma/Koinotiko diamerisma</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Hongrie	EUROSTAT, <i>Települések</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Irlande	EUROSTAT, <i>Local governments</i> (UAL1)	2001	Zones métropolitaines
Islande ³	-	-	-
Israël ³	-	-	-
Italie	EUROSTAT, <i>Comuni</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Japon	Service national d'informations numériques sur le territoire, <i>Shi</i> (ville), <i>Machi</i> ou <i>Cho</i> (bourg) et <i>Mura</i> ou <i>Son</i> (village)	2006	Zones métropolitaines
Luxembourg	EUROSTAT, <i>Communes</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Mexique	Institut national de statistique et de géographie (INEGI), <i>Municipios</i>	2010	Zones métropolitaines
Norvège	EUROSTAT, <i>Municipalities</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Nouvelle-Zélande ³	-	-	-
Pays-Bas	EUROSTAT, <i>Gemeenten</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Pologne	EUROSTAT, <i>Gminy</i> (UAL2)	2002	Zones métropolitaines
Portugal	EUROSTAT, <i>Freguesias</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
République slovaque	EUROSTAT, <i>Obce</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
République tchèque	EUROSTAT, <i>Obce</i> (UAL2)	2001	Zones métropolitaines
Royaume-Uni ¹	Office des statistiques nationales (ONS), <i>County Councils</i> .	2001	Zones métropolitaines
Slovénie	EUROSTAT, <i>Občine</i> (UAL2)	2002	Zones métropolitaines
Suède	EUROSTAT, <i>Kommuner</i> (UAL2)	2000	Zones métropolitaines
Suisse	EUROSTAT, <i>Municipalités</i> (UAL2)	2000	Zones métropolitaines
Turquie ³	-	-	-

Les autorités locales prises en compte dans ce rapport ont été recensées selon les critères suivants :

On a retenu un seul niveau d'administration locale par pays, notamment le niveau le plus bas (même si plusieurs niveaux d'administration peuvent avoir des responsabilités pertinentes sur le même territoire).

On a uniquement retenu les autorités locales chargées de fonctions générales, à l'exclusion des autorités chargées de fonctions particulières (circonscription scolaire, organismes de santé publique, etc.).

1. Royaume-Uni : Dans les zones où les *county councils* ont été abolis, c'est l'autorité locale (*metropolitan district council* ou *unitary district council*) qui est utilisée. Pour Londres, ce sont les *borough councils* qui sont utilisés.
2. États-Unis : Dans les zones géographiques où les *municipalities* ou les *townships* ne constituent pas des autorités locales chargées de fonctions générales, ce sont les autorités au niveau du *county* qui ont été prises en compte.
3. Les zones urbaines fonctionnelles ne sont pas recensées pour l'Australie, en Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Turquie.

Chômage de longue durée

	Sources	Année	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Eurostat, Statistiques régionales du marché du travail, Chômage régional	2011	2
Australie	Office statistique d'Australie, enquête sur la main-d'œuvre	2011	2
Canada ²	Statistique Canada, EPA	2011	2
Chili	Institut national de statistique, INE	2011	2
Corée ³	-	-	-
États-Unis ³	-	-	-
Islande ³	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique – LFS.	2011	2
Japon ³	-	-	-
Mexique ³	-	-	-
Norvège	Office statistique de Norvège	2011	2
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand – enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages	2011	2
Suisse	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Turquie	Office statistique de Turquie, enquête sur la main-d'œuvre	2011	2

Les chômeurs de longue durée sont ceux qui déclarent être restés sans emploi et en recherche d'emploi pendant les 12 derniers mois.

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.
2. Canada : les données ne sont pas disponibles pour le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.
3. Corée, États-Unis, Islande, Japon et Mexique : données non disponibles au niveau régional.

Taux de mortalité dû à des accidents de transport

	Sources	Année	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2010	2
Australie ²	-	-	-
Canada	Statistique Canada ; CANSIM, Tableau 102-0552.	2009	2
Chili ²	-	-	-
Corée ²	-	-	-
États-Unis	<i>U.S. National Highway Traffic Safety Administration</i>	2009	2
Islande ²	-	-	-
Israël ²	-	-	-
Japon ²	-	-	-
Mexique	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)	2008	2
Norvège	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2010	2
Nouvelle-Zélande ²	-	-	-
Suisse	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2010	2
Turquie	Office statistique de Turquie (TURKSTAT)	2010	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède. Les données relatives à la République tchèque portent sur l'année 2008. Aucune donnée n'est disponible pour les régions italiennes suivantes : province de Bolzano, province de Trente, Vénétie, Frioul-Vénétie julienne, Émilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Marches et Latium. Pas de données disponibles pour la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Grèce, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.
2. Australie, Chili, Corée, Islande, Israël, Japon et Nouvelle-Zélande : données non disponibles au niveau régional.

Vols de véhicules à moteur

	Sources	Année	Niveau territorial
Allemagne ⁸	-	-	-
Australie ⁸	-	-	-
Autriche	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Belgique	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2010	2
Canada ¹	Statistique Canada, CANSIM (base de données), tableau 252-0-051	2011	2
Chili ²	Sous-secrétaire en charge de la prévention de la criminalité, Ministère de l'Intérieur et de la Sûreté.	2011	2
Corée ⁸	-	-	-
Danemark	Office statistique du Danemark, STRAF11	2011	2
Espagne	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Estonie ⁸	-	-	-
États-Unis	Federal Bureau of Investigation, « Crime in the United States », tableau 4, par région, division géographique et État, 2010-11	2011	2
Finlande	Office statistique de Finlande, statistiques judiciaires	2011	2
France ³	INSEE, État 4001 annuel, DCPJ	2011	2
Grèce ⁸	-	-	-
Hongrie	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Irlande	Office statistique central (CSO), StatBank, Tableau C.JQ02	2011	2
Islande ⁸	-	-	-
Israël	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Italie	Office statistique national, ISTAT	2010	2
Japon	Police nationale, publications du centre de recherche de la Police nationale, « Crime in Japan in 2010 »	2011	2
Luxembourg ⁸	-	-	-
Mexique ⁴	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)	2010	2
Norvège ⁸	-	-	-
Nouvelle-Zélande ⁵	Police de Nouvelle-Zélande	2011	2
Pays-Bas ⁸	-	-	-
Pologne	Siège de la Police nationale	2011	2
Portugal ⁸	-	-	-
République slovaque ⁶	Ministère de l'Intérieur	2011	2
République tchèque ⁸	-	-	-
Royaume-Uni ⁸	-	-	-
Slovénie	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Suède	Conseil national de prévention de la criminalité (Brå)	2011	2
Suisse ⁷	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Turquie ⁸	-	-	-

1. Canada : nombre total de vols de véhicules automobiles, incidents réels.
2. Chili : données fondées sur les crimes et délits connus de la police (« casos policiales » en espagnol), à l'exclusion des tentatives de vol.
3. France : les données comprennent les vols de véhicules automobiles (index 35), les vols de deux-roues motorisés (index 36) et les vols de véhicules affectés au transport de marchandises (index 34). Certains vols de véhicules automobiles sont enregistrés par les services nationaux correspondants (tels que les bureaux centraux) de la police et de la gendarmerie. Ces vols ne sont pas enregistrés dans une région de niveau TL3 particulière, c'est pourquoi le total au niveau national ne correspond pas complètement avec la somme des régions de niveau TL3.
4. Mexique : recensement national 2012 – Respect de la législation. Dans le cadre du Recensement national concernant le respect de la législation (2011 et 2012), les chiffres relatifs à 2010 et 2011 correspondent aux données sur les crimes et délits extraites des enquêtes préliminaires du procureur public du tribunal collégial de chacun des États fédéraux.
5. Nouvelle-Zélande : nombre de crimes et délits enregistrés par la police pour vol ou utilisation illégale de véhicule automobile. Cela comprend les cas où un véhicule est volé puis retrouvé et les cas où il n'est pas retrouvé.
6. République slovaque : depuis 2005, il n'est pas nécessaire que les données au niveau NUTS1 soient égales à la somme des données au niveau NUTS2 car les données au niveau NUTS1 comprennent également les crimes et délits non spécifiés au niveau régional enregistrés par la police ferroviaire, la police militaire, les agents pénitentiaires et judiciaires ainsi que les douanes.
7. Suisse : en 2009, les statistiques de la police sur les crimes et délits ont été refondues ; elles ne sont donc pas comparables avec les statistiques précédentes, ce qui entraîne une rupture de série entre 2008 et 2009.
8. Allemagne, Australie, Corée, Estonie, Grèce, Islande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni et Turquie : données non disponibles au niveau régional.

Déchets municipaux et déchets recyclés

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays ^{1, 2}	<i>Base de données régionales de l'OCDE</i> Les données locales ont été fournies par chaque pays membre, par le truchement du questionnaire annuel de l'OCDE sur les données régionales.	2010	2

Données nationales : statistiques de l'OCDE sur l'environnement.

1. Australie, Belgique, Chili, Danemark, États-Unis, Finlande, Grèce, Irlande, Islande et Suisse : on ne dispose pas de données régionales sur les déchets municipaux.
2. Déchets recyclés : on ne dispose de données régionales que pour l'Australie, la France, la Hongrie, l'Italie, le Japon, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Slovénie et la Suède.

Productivité primaire nette des écosystèmes

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	Flux de CO ₂ selon différents scénarios climatiques : prévisions du modèle NASA-CASA 2006-11, http://geo.arc.nasa.gov/sge/casa/cquestwebsite Potter, C. et. al., (2012), « Terrestrial Ecosystem Carbon Fluxes Predicted from MODIS Satellite Data and Large-Scale Disturbance Modelling », <i>International Journal for Geo Science</i> , doi : http://dx.doi.org/10.4236/ijg.2012 .	2006-11	2 ; 3

La productivité primaire nette exprime le volume net de carbone atmosphérique émis depuis le sol et stocké dans le milieu naturel par la production de biomasse. C'est un facteur important de réduction de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère. L'indicateur utilisé ici s'appuie sur la collecte MOD17 renforcée (améliorations par rapport à l'algorithme MODIS de productivité primaire nette) réalisée par Potter et ses collègues au département Biosphère du Centre de recherche Ames de la NASA.

Nombre de voitures

	Sources	Années	Niveau territorial
Allemagne ⁵	Autorité fédérale des transports automobiles, Système de surveillance spatiale du BBSR	2011	3
Australie ⁸	-	-	-
Autriche	Office statistique d'Autriche	2011	2
Belgique	Statistiques d'Eurostat sur le transport au niveau régional	2011	3
Canada ¹	Statistique Canada. CANSIM (base de données), tableau 405-0-0042 – Véhicules automobiles, immatriculations	2011	2
Chili ⁸	-	-	-
Corée	Ministère du territoire, du transport et des affaires maritimes	-	-
Danemark ³	Statistiques d'Eurostat sur le transport au niveau régional	2011	3
Espagne	Gobierno de España, Ministerio del Interior, Dirección General de Tráfico. Parque de vehículos por provincias y tipos	2010	3
Estonie ⁸	-	-	-
États-Unis ⁷	Federal Highway Administration. State Motor-Vehicle Registrations	2010	2
Finlande	Office statistique de Finlande, statistiques sur les transports et le tourisme	2011	3
France ⁴	MEDDTL (CGDD/SOeS) Fichier central des automobiles	2010	3
Grèce	Statistiques d'Eurostat sur le transport au niveau régional	2011	2
Hongrie	Office central des services administratifs et électroniques publics	2011	3
Irlande	Department of Transport, Tourism & Sport, <i>Irish Bulletin of Vehicle and Driver Statistics</i> , tableau 5a.	2011	3
Islande	Direction nationale de la circulation routière (www.us.is/umferdarstofa). Véhicules privés.	2011	3
Israël	Les données sont extraites du Fichier des véhicules automobiles transmis par le Département des immatriculations du ministère des Transports	2010	3
Italie	Automobile club d'Italia	2011	3
Japon	Ministère du Territoire, des Infrastructures et du Transport	2011	2
Luxembourg ⁸	-	-	-
Mexique ⁸	-	-	-
Norvège	Office statistique de Norvège	2011	3
Nouvelle-Zélande ⁸	-	-	-
Pays-Bas	Statistiques d'Eurostat sur le transport au niveau régional	2011	2
Pologne	Fichier central des véhicules automobiles du ministère de l'Intérieur	2011	3
Portugal ⁶	Bureaux d'enregistrement des véhicules automobiles	2011	3
République slovaque	Ministère des transports, du bâtiment et du développement régional	2011	3
République tchèque ²	Office statistique de la République tchèque et Registre des véhicules automobiles du ministère de l'Intérieur de la République tchèque.	2011	3
Royaume-Uni	Statistiques du ministère des Transports	2011	3
Slovénie	Office statistique de Slovénie, portail de données SI-STAT. Véhicules automobiles à la fin 2012 (31/12), par type de véhicule et région statistique, Slovénie, données annuelles.	2011	3
Suède	Trafikanalys Suède	2011	3
Suisse	Statistique des véhicules routiers	2011	3
Turquie	Statistiques d'Eurostat sur le transport au niveau régional	2011	3
Fédération de Russie	Ministère de l'Intérieur		2

1. Canada : véhicules d'un poids inférieur à 4 500 kilogrammes.

2. République tchèque : années 2007-10.

3. Danemark : y compris voitures particulières à usage privé, taxis et voitures de location.

4. France : véhicules privés de moins de 15 ans.

5. Allemagne : véhicules privés uniquement.

6. Portugal : véhicules particuliers légers neufs, vendus et enregistrés (indicateur de flux), y compris véhicules automobiles routiers autres que les motocyclettes, destinés au transport de passagers et conçus pour accueillir neuf personnes au maximum (y compris le conducteur). Les ventes de véhicules sont rattachées aux municipalités selon le lieu de résidence du propriétaire.

7. États-Unis : automobiles à usage privé et commercial (y compris taxis)

8. Australie, Chili, Estonie, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande : on ne dispose pas de données régionales.

Nombre d'homicides volontaires

	Sources	Années	Niveau territorial
Allemagne ¹²	-	-	-
Australie	Office statistique d'Australie – ABS 4510.0 – Recorded Crime – Victims, Australie	2011	2
Autriche	Ministère de l'Intérieur d'Autriche, statistiques sur la criminalité	2011	2
Belgique	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2009	2
Canada ¹²	-	-	-
Chili ¹	Sous-secrétaire en charge de la prévention de la criminalité, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	2011	2
Corée	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Danemark ²	Office statistique du Danemark	2011	2
Espagne	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Estonie ³	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
États-Unis	Federal Bureau of Investigation, <i>Crime in the United States</i> , tableau 4	2011	2
Finlande ¹²	-	-	-
France	INSEE, données transmises par le délégué	2011	2
Grèce	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2009	2
Hongrie	Ministère de la Justice, service du Chef du Parquet	2011	2
Irlande	CSO, StatBank Ireland, tableau CJK02 : Recorded Crime Offences by Garda Region	2011	2
Islande ¹²	-	-	-
Israël	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Italie ⁴	Office statistique national, ISTAT	2011	2
Japon	Police nationale	2011	2
Luxembourg	Rapports d'activités 2000-11 de la Police grand-ducale	2011	2
Mexique ⁵	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)	2011	2
Norvège ⁶	Direction de la police de Norvège	2011	2
Nouvelle-Zélande	Police de Nouvelle-Zélande	2011	2
Pays-Bas	Office statistique des Pays-Bas (Bureau central des statistiques)-STATLINE	2009	2
Pologne ⁷	Siège de la Police nationale	2011	2
Portugal ⁸	Ministère de la Justice – Direction générale de la police judiciaire	2011	2
République slovaque ⁹	Ministère de l'Intérieur	2011	2
République tchèque	Office statistique de la République tchèque, Police de la République tchèque	2011	2
Royaume-Uni	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2008	2
Slovénie ¹²	-	-	-
Suède	Conseil national de prévention de la criminalité (Brå)	2011	2
Suisse ¹⁰	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Turquie	Office statistique de Turquie	2008	2
Fédération de Russie ¹¹	Service fédéral de statistique (Rosstat)	2009	2

- Les chiffres indiqués correspondent au nombre de victimes d'homicides volontaires. Données fondées sur les crimes connus des services de police (*Carabineros de Chile*)
- Crimes signalés.
- Il arrive que la localisation exacte de l'homicide soit inconnue et attribuée de manière arbitraire à une région, ce qui entraîne un déséquilibre entre le total au niveau régional et le total aux niveaux provincial ou national.
- Les données sur les homicides volontaires et vols de voitures signalés sont disponibles pour 103 provinces uniquement, elles manquent pour les 4 nouvelles provinces de Sardaigne.
- Recensement national 2012 – Respect de la législation. Dans le cadre du Recensement national concernant le respect de la législation (2011 et 2012), les chiffres relatifs à 2010 et 2011 correspondent aux données sur les crimes et délits extraites des enquêtes préliminaires du procureur public du tribunal collégial de chacun des États fédéraux.
- Le nombre d'homicides volontaires en 2011 ne comprend pas l'attaque terroriste à Oslo et Utøya (Buskerud), qui a fait 77 victimes.
- Données révisées. Elles comprennent toutes les formes de crimes constatés dans la catégorie « homicide/infanticide ».
- Les données sur les homicides volontaires correspondent aux enquêtes de la police judiciaire débouchant sur des poursuites.
- Depuis 2005, il n'est pas nécessaire que les données au niveau NUTS1 soient égales à la somme des données au niveau NUTS2 car les données au niveau NUTS1 comprennent également les crimes et délits non spécifiés au niveau régional enregistrés par la police ferroviaire, la police militaire, les agents pénitentiaires et judiciaires ainsi que les douanes.
- Depuis 2009, les statistiques de la police sur les crimes et délits sont révisées et ne sont donc pas comparables avec les statistiques précédentes, ce qui entraîne une rupture de série entre 2008 et 2009.
- Les données comprennent le nombre d'homicides volontaires et de tentatives d'homicide volontaire signalés.
- Allemagne, Canada, Finlande, Islande et Slovénie : données non disponibles au niveau régional.

Nombre de lits d'hôpital

	Sources	Année	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2011	2
Australie ²	AIHW 2011. Australian hospital statistics 2009-10. Health services series n° 40. Cat. n° HSE 107. Canberra, AIHW	2011	2
Canada ³	Base de données canadienne SIG (BDCS), ICIS	2011	2
Chili	Département des statistiques et de l'information sur la santé (DEIS), ministère de la Santé (Minsal)	2011	2
Corée ⁷	-	-	-
États-Unis ⁶	National Center for Health Statistics, United States (2011), With Special Feature on Socioeconomic Status and Health. Hyattsville, MD. 2012	2005	2
Islande ⁷	-	-	-
Israël	Ministère de la Santé – Département de l'information sur la santé	2011	2
Japon	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications (MIC)	2010	2
Mexique ⁴	Ministère de la Santé, Direction générale des informations sur la santé, Bulletin d'information statistique, vol. 1, 2000-06	2010	2
Norvège	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2010	2
Nouvelle-Zélande ⁷	-	-	-
Suisse	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Turquie ⁵	Direction générale des services de santé, sous l'égide du ministère de la Santé	2011	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Les données sur la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège et la Pologne portent sur l'année 2010. On ne dispose pas de données régionales pour la Finlande et le Royaume-Uni.
2. Le nombre moyen de lits disponibles présenté ici peut être différent des comptages publiés ailleurs. Ainsi, les comptages fondés sur le nombre de lits à une date donnée, peuvent être différents du nombre moyen de lits disponibles sur la période de référence. La comparabilité des données peut être affectée par l'éventail et les types de patients admis à l'hôpital (éventail de cas), avec par exemple, différentes proportions de lits réservées à des usages spécifiques ou plus généraux. Les nombres de lits d'hôpital public et privé reposent sur différentes définitions (voir l'annexe 1 : www.aihw.gov.au/publication-detail/?id=10737418863).
3. Ces chiffres correspondent aux lits et berceaux qui disposent de l'équipement et du personnel nécessaires au traitement de patients hospitalisés au type et niveau de service requis le 1^{er} avril 2010. Les berceaux disposés en dehors de la pouponnière et utilisés pour les enfants autres que les nouveau-nés sont inclus. Ces chiffres correspondent aux lits et berceaux qui disposent de l'équipement et du personnel nécessaires aux services hospitaliers uniquement ; les lits des établissements de soins intégrés aux structures hospitalières ne sont pas inclus. Les lits et berceaux qui disposent de l'équipement et du personnel nécessaires sont répartis dans les sept catégories suivantes : soins intensifs, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie, réadaptation, soins de longue durée, et autres soins aigus. Les autres soins aigus comprennent les services prodigués en centre médical, en centre chirurgical, en centre mixte médical/chirurgical et dans tous les autres établissements hospitaliers de soins aigus. Données actuellement non disponibles pour le Québec et le Nunavut.
4. Les données comprennent uniquement les lits des hôpitaux publics.
5. Les hôpitaux et les autres établissements publics et organismes locaux sont inclus. Les chiffres peuvent être variables en raison des fusions et des fermetures d'hôpitaux. Les hôpitaux relevant du ministère de la Défense sont exclus. Les données sur les régions TL2 sont déduites des valeurs au niveau TL3.
6. Les données portent uniquement sur les hôpitaux locaux, qui sont des hôpitaux non fédéraux généraux et spécialisés dont les structures et les services sont accessibles au public. Les données d'origine sont exprimées en nombre de lits pour 1 000 habitants, le nombre de lits étant déduit des données démographiques de la *Base de données régionales de l'OCDE*.
7. Islande, Corée, Nouvelle-Zélande : pas de données disponibles au niveau régional.

Nombre de médecins

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2011	2 ; 3
Australie ²	AIHW, enquête médicale sur la main-d'œuvre	2011	2
Canada ³	Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)	2011	2
Chili	Département des statistiques et de l'information sur la santé (DEIS), ministère de la Santé (Minsal)	2011	2
Corée	Office statistique de Corée	2011	2 ; 3
États-Unis ⁴	American Medical Association	2010	2
Islande ⁵	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique	2011	2
Japon	Département des statistiques et de l'information, Secrétariat du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales	2010	2 ; 3
Mexique	Ministère de la Santé	2008	2
Norvège	Statistiques d'Eurostat sur la santé au niveau régional	2010	2 ; 3
Nouvelle-Zélande	Conseil médical, <i>The New Zealand Medical Force in 2010</i>	2010	2
Suisse	Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel ; Fédération des médecins suisses (FMH), Berne ; statistiques médicales des médecins, recensement annuel	2011	2 ; 3
Turquie	Agence statistique nationale, TURKSTAT	2011	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.
 - 1.1. On ne dispose pas de données régionales pour l'Irlande.
 - 1.2. On dispose de données à l'échelon TL3 pour la Belgique, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, et la Suède.
2. Australie : nombre de médecins praticiens en activité, y compris les cliniciens et les non-cliniciens.
3. Canada : comprend les médecins qui exercent des activités cliniques et/ou non cliniques. Ne comprend pas les résidents et les médecins non autorisés n'ayant pas consenti à la diffusion de renseignements les concernant au 31 décembre 2005, http://secure.cihi.ca/cihiweb/disPage.jsp?cw_page=AR_14_E.
4. États-Unis : sont exclus les ostéopathes, les médecins sans adresse connue et ceux qui ne sont pas en exercice. Sont compris tous les médecins non classés en fonction de leur situation au regard de l'activité.
5. Islande : pas de données disponibles au niveau régional.

Emploi à temps partiel

	Sources	Année	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Statistiques d'Eurostat sur les marchés du travail au niveau régional	2012	2
Australie ⁴	Office statistique d'Australie, 6291.0.55.001 main-d'œuvre	2011	2
Canada	Statistique Canada. CANSIM (base de données), tableau 282-0-002	2011	2
Chili	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Corée ²	-	-	-
États-Unis ²	-	-	-
Islande ²	-	-	-
Israël	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Japon	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2011	2
Mexique ²	-	-	-
Norvège	Statistiques d'Eurostat sur les marchés du travail au niveau régional	2011	2
Nouvelle-Zélande ²	-	-	-
Suisse	Statistiques d'Eurostat sur les marchés du travail au niveau régional	2011	-
Turquie ³	TURKSTAT, Enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages – Résultats révisés	2011	2

La définition de l'emploi à temps partiel est très variable d'un pays membre à l'autre. L'OCDE le définit comme un emploi représentant moins de 30 heures de travail hebdomadaires. Il n'existe pas de définition harmonisée de l'emploi à temps partiel au niveau régional. Dans certains pays, le nombre d'heures de travail définissant le nombre de salariés à temps partiel dans une région n'est pas le même que celui utilisé dans la définition de l'OCDE, ce qui fait que les valeurs régionales peuvent être différentes des estimations nationales fondées sur la définition harmonisée.

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Toutefois, dans les régions européennes de niveau TL2, la distinction entre temps partiel et temps plein repose sur les réponses des personnes interrogées, sauf aux Pays-Bas, en Islande et en Norvège, où l'emploi à temps partiel correspond à moins de 35 heures par semaine.
 - 1.1. Pour l'Italie, les données portent sur l'année 2011.
2. Islande, Corée, Mexique, Nouvelle-Zélande, Turquie et États-Unis : données non disponibles au niveau régional.
3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts. La taille d'échantillon est trop petite pour obtenir des estimations fiables lorsque chaque cellule comporte moins de 2 000 personnes. La distinction entre temps partiel et temps plein repose sur les heures travaillées dans le cadre de l'emploi principal, en prenant comme base le seuil des trente heures hebdomadaires.
4. Australie : les données de l'emploi à temps partiel se réfèrent aux emplois représentant moins de 35 heures hebdomadaires.

Demandes de brevets PCT

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays ^{1, 2, 3}	Base de données REGPAT de l'OCDE	1995-2010	2 et 3
OCDE16 ^{1, 2, 4}	Base de données REGPAT de l'OCDE	2008	Zones métropolitaines

1. La Base de données REGPAT de l'OCDE présente des données sur les brevets qui sont reliées aux régions sur la base de l'adresse des demandeurs et inventeurs. Pour en savoir plus sur cette base de données, voir www.OCDE.org/data/OCDE/22/19/40794372.pdf.
2. Un brevet est généralement délivré par un office national de brevets ou par un office régional représentant un certain nombre de pays, comme l'Office européen des brevets ou l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle. Dans le cadre d'un système régional, la protection d'une invention peut être sollicitée pour un ou plusieurs pays qui décident ensuite, individuellement, d'accorder ou non sur leur territoire le brevet demandé. Les statistiques présentées ici ont trait aux demandes déposées au titre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), administré par l'OMPI, en vertu duquel une demande internationale unique a le même effet que plusieurs demandes déposées séparément dans les pays désignés. Le PCT permet en effet de déposer une seule demande pour obtenir une protection dans autant de pays que nécessaires parmi ceux qui ont signé le traité. Pour de plus amples informations sur le PCT, consulter le document www.wipo.int/export/sites/www/pct/en/basicfacts/faqs_about_the_pct.pdf.
3. Les statistiques sur les brevets concernent certains domaines comme les technologies de l'information et des communications (TIC), les biotechnologies, les nanotechnologies et les technologies en rapport avec l'environnement. Pour de plus amples informations, consulter le document www.OCDE.org/data/OCDE/5/19/37569377.pdf. À propos des classifications de technologies environnementales, voir www.OCDE.org/env/consumption-innovation/indicator.htm.
4. OCDE (16) se rapporte aux pays suivants : Danemark, France, Norvège, Belgique, États-Unis, Allemagne, Espagne, Suède, Pays-Bas, Italie, Autriche, Portugal, Finlande, Mexique, Japon et Estonie. Il n'a été possible de relier les adresses des demandeurs et des inventeurs aux codes postaux des municipalités appartenant à une zone métropolitaine que dans ces 16 pays.

Population ; chiffres totaux et selon l'âge et le sexe

	Sources	Années	Niveau territorial
Allemagne ¹	Statistiques régionales Allemagne, système de surveillance géographique du BBSR	1995-2012	3
Australie	Office statistique d'Australie, tableau 3235.0, classification ASGC 2011, population résidente estimée au 30 juin	1996-2011	3
Autriche	Office statistique d'Autriche, statistiques démographiques en début d'année	1995-2012	3
Belgique	Statistics Belgium, SPF Économie	1995-2012	3
Canada	Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0036, Estimations de la population	1996-2012	3
Chili	Institut national de la statistique (INE). Projections démographiques et estimations par sexe et âge	1995-2012	2
Corée	Office statistique de Corée	1995-2012	3
Danemark	Office statistique du Danemark, Statbank (FOLK1), population au début de l'année	2008-12	3
Espagne	Institut national de la statistique (INE)	1995-2012	3
Estonie	Office statistique d'Estonie. Base de données statistiques, tableau P0022 : population par sexe, âge et pays, 1 ^{er} janvier	1995-2012	3
États-Unis	US Census Bureau, programme d'estimations démographiques	1995-2012	3
Finlande	Office statistique de Finlande, statistiques démographiques au 1 ^{er} janvier.	1995-2012	3
France	INSEE, Estimations de population. Données provisoires arrêtées à fin 2012	1995-2012	3
Grèce	Eurostat, Statistiques démographiques régionales	1995-2012	3
Hongrie	KSH, Office statistique de Hongrie. Les données de 1995-2000 reposent sur le recensement de 1990, les données de 2001-12, sur celui réalisé le 1 ^{er} février 2001	1995-2012	3
Irlande	Office statistique central (CSO), <i>StatBank Ireland</i> , estimations démographiques : PEA07 (nombre d'habitants en avril) par groupe d'âge, sexe, région	1995-2012	3
Islande ¹	Office statistique d'Islande. Avant 1998, population par municipalité, sexe et âge au 1 ^{er} décembre ; période 1998-2010 : population par municipalité, sexe et âge au 1 ^{er} janvier – Municipalité actuelles (tableau MAN02001) ; 2011-13 : centres urbains et données sur les codes postaux, population par sexe et âge au 1 ^{er} janvier	1995-2012	3
Israël	Bureau central de statistique, <i>Statistical Abstract of Israel</i>	1996-2012	2
Italie	ISTAT, estimations démographiques intercensitaires	1995-2009	3
Japon	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications, estimations démographiques actuelles, au 1 ^{er} octobre	1995-2012	3
Luxembourg	Eurostat, Statistiques démographiques régionales	1995-2012	3
Mexique	INEGI (recensement de la population)	2000-2005-2010	3
Norvège	Office statistique de Norvège, Statbank	1995-2012	3
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand. Nombre d'habitants estimé au 30 juin 2012 à partir des limites établies au 1 ^{er} janvier 2013	1995-2012	3
Pays-Bas	Eurostat, Statistiques démographiques régionales	1995-2012	3
Pologne ¹	Office statistique central, Pologne	1995-2012	3
Portugal ¹	Institut national de statistique du Portugal (INE), statistiques démographiques, estimation de la population résidente	1995-2012	3
République slovaque ¹	Office statistique de République slovaque, base de données régionales RegDat	2002-12	3
République tchèque ¹	Office statistique de la République tchèque, données préliminaires sur 2012	1995-2012	3
Royaume-Uni	Office des statistiques nationales, estimations démographiques	1995-2012	3
Slovénie	Office statistique de Slovénie. Portail de données SI-STAT	1995-2012	3
Suède ¹	Office statistique de Suède	1995-2012	3
Suisse ¹	Office fédéral de la statistique, Statweb	1995-2012	3
Turquie	Office statistique de Turquie (TurkStat), estimations démographiques semestrielles. Données de 2000 à partir du recensement du 22 octobre 2000 ; données de 2008-12 à partir du système d'enregistrement de la population fondé sur les adresses	1995-2012	3
Afrique du Sud	Office statistique d'Afrique du Sud, tableau P030 – estimations démographiques semestrielles	1995-2011	2
Brésil	Institut brésilien de la géographie et de la statistique (IBGE)	1995-2012	2
Chine	Office statistique de Chine	1998-2011	2
Colombie	Département administratif colombien de la statistique (DANE). Estimations démographiques 1985-05 et projections 2005-20 par département, 30 juin	1995-2012	2
Fédération de Russie	Service fédéral de statistique (Rosstat)	1995-2012	2
Inde	Office statistique d'Inde (Indiastat), estimations démographiques semestrielles	2001-12	2

1. Allemagne, Islande, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suède et Suisse : population au 31 décembre, réévaluée au 1^{er} janvier de l'année suivante par le Secrétariat de l'OCDE.

Population des zones urbaines fonctionnelles

	Sources	Années	Niveau territorial
Allemagne	Regionaldatenbank Deutschland	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Australie ¹	-	-	-
Autriche	Office statistique d'Autriche	2001-12	Zones urbaines fonctionnelles
Belgique	Statistics Belgium	2001-12	Zones urbaines fonctionnelles
Canada	Statistique Canada, Recensement	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Chili	Institut national de la statistique (INE)	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Corée	Office statistique de Corée	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Danemark	Office statistique du Danemark	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Espagne	INE, recensement de la population	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Estonie	Office statistique d'Estonie, base de données démographiques	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
États-Unis	U.S. Census Bureau	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Finlande	Office statistique de Finlande	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
France	INSEE, recensement de la population	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Grèce	Office statistique de Grèce	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Hongrie	Office statistique central de Hongrie	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Irlande	Office statistique central (CSO)	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Islande ¹	-	-	-
Israël ¹	-	-	-
Italie	ISTAT, Demography in Figures	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Japon	Bureau de la statistique, données sur la population et les ménages	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Luxembourg	STATEC, portail des statistiques	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Mexique	INEGI, recensement de la population	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Norvège	Office statistique de Norvège	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Nouvelle-Zélande ¹	-	-	-
Pays-Bas	Office statistique des Pays-Bas	2001-12	
Pologne	Office statistique central, Pologne	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Portugal	INE, recensement de la population	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
République slovaque	Office statistique de République slovaque	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
République tchèque	Office statistique de la République tchèque	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Royaume-Uni	Office des statistiques nationales (ONS)	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Slovénie	Office statistique de Slovénie	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Suède	Office statistique de Suède	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Suisse	Office fédéral de la statistique	2000-12	Zones urbaines fonctionnelles
Turquie ¹	-	-	-

1. Aucune zone urbaine fonctionnelle n'a pu être recensée en Australie, Islande, Israël, Nouvelle-Zélande et Turquie.

Mobilité interrégionale des populations

	Sources	Années	Niveau territorial
Allemagne	Système de surveillance spatiale du BBSR	1999-2010	3
Australie ¹	Office statistique d'Australie, Migrations, tableau 3412.0	1999-2011	2
Autriche	Office statistique d'Autriche, statistiques sur les migrations	2002-11	3
Belgique	FPS Economie/Statistics Belgium	2011	3
Canada	Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0012	2010-12	2
Chili ⁶	-	-	-
Corée ⁶	-	-	-
Danemark	Office statistique du Danemark, StatBank, tableau FLY66	2006-11	3
Espagne	Institut national de la statistique (INE)	1999-2011	3
Estonie	Ministère de l'Intérieur, Département du développement régional	2004-11	3
États-Unis ⁵	IRS – système Individual Master File	2008-10	3
Finlande	Office statistique de Finlande	1999-2011	3
France ⁶	-	-	-
Grèce		2001	3
Hongrie	KSH Office statistique de Hongrie	1999-2011	3
Irlande ⁶	-	-	-
Islande	Office statistique d'Islande, migrations internes entre les régions	2010-12	3
Israël	Bureau central de statistique	2010-11	2
Italie	ISTAT	1999-2011	3
Japon	Bureau de la statistique E-STAT, migrants par préfecture	1999-2011	3
Mexique ⁶	-	-	-
Norvège	Office statistique de Norvège, tableau StatBank 01222, évolution démographique	2008-12	3
Nouvelle-Zélande ²	Statistics New Zealand	2006	3
Pays-Bas	Office statistique des Pays-Bas sur Statline	2002-10	3
Pologne	Office statistique de Pologne, banque de données régionales	1999-2011	3
Portugal ³	Institut national de statistique du Portugal (INE)	2001-11	3
République slovaque	Statistiques nationales – base de données régionales	2001-11	3
République tchèque	Registre central de population – Annuaire régionaux du Registre central de population	2003-11	3
Royaume-Uni ⁴	Office des statistiques nationales (ONS), estimations démographiques	2006-08	3
Slovénie	Office statistique de Slovénie, portail de données SI-STAT	1999-2011	3
Suède	Office statistique de Suède – registres démographiques	1999-2012	3
Suisse	Office fédéral de la statistique	1999-2011	3
Turquie	Ministère du Développement, Département du suivi, de l'évaluation et de l'analyse	2009-11	3

Les données portent sur les migrations intérieures : arrivées et départs de population d'une région à l'autre d'un même pays. Elles n'englobent pas les migrations internationales.

1. Australie : données agrégées à partir des estimations trimestrielles des flux migratoires établies par l'Office statistique d'Australie pour les six États et les deux principaux territoires.
2. Nouvelle-Zélande : estimations annualisées de l'OCDE à partir du nombre de migrants internes qui résidaient de façon habituelle dans une autre région néo-zélandaise 5 années plus tôt.
3. Portugal : données basées sur des microdonnées de recensement 2001 et 2011. Les données pour 2011 correspondent aux flux entre le 31 décembre 1999 et le 12 mars 2001, et les données pour 2011 correspondent aux flux entre le 31 décembre 2009 et le 12 mars 2011.
4. Royaume-Uni : les données ne tiennent pas compte de l'Écosse et de l'Irlande du Nord.
5. États-Unis : le Secrétariat a calculé les flux d'entrées et les flux de sorties au niveau TL3 en agrégeant les données sur les migrations bilatérales entre comtés fournies par le système *Individual Master File* du fisc américain sur les foyers fiscaux ; www.irs.gov/uac/SOI-Tax-Stats-County-to-County-Migration-Data-Files.
6. France et Irlande : on ne dispose pas de données au niveau régional. Chili, Corée et Mexique : on n'a pas indiqué de données régionales faute de comparabilité avec les autres pays.

Revenu primaire et revenu disponible des ménages

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21 ¹	Eurostat, comptes des ménages, revenus primaires et secondaires	1995-2009	2
Australie	Office statistique d'Australie, revenus des ménages et revenus individuels, cat. 5220.0	1995-2009	2
Canada	Statistique Canada, CANSIM tableau 384-0012	1996-2009	2
Chili ³	Enquête socio-économique nationale (CASEN)	1996-2009	2
Corée	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	2001-09	2
États-Unis	Bureau of Economic Analysis. CA30 – Regional economic profiles et CA35 – Personal current transfer receipts	1995-2009	2
Islande ²	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique – enquête sur les revenus	1996-2009	2
Japon ³	Bureau de la statistique du Japon	2001-09	-
Mexique ²	-	-	-
Norvège	Office statistique de Norvège	2004-07	2
Nouvelle-Zélande ³	Statistics New Zealand. Revenus des ménages par région	1998-2009	2
Suisse ²	-	-	-
Turquie ²	-	-	-

Le revenu primaire des ménages privés se définit comme le revenu généré directement par des transactions marchandes, c'est-à-dire l'achat et la vente de facteurs de production et de biens. Il inclut en particulier la rémunération des salaires, le revenu lié au patrimoine (intérêts, dividendes et rentes), les excédents d'exploitation ou le travail indépendant. Les intérêts et les rentes à payer sont comptabilisés comme des postes négatifs pour les ménages.

Le revenu disponible des ménages privés correspond au revenu primaire, plus tous les transferts courants de l'État, sauf les transferts sociaux en nature, moins les transferts courants des ménages tels que les impôts sur le revenu et le patrimoine, les transferts ordinaires en espèces et les cotisations sociales.

Le revenu disponible des ménages ne tient pas compte des transferts sociaux en nature. Un indicateur préférable de la situation matérielle des ménages au niveau régional pourrait être le revenu disponible ajusté, qui prend en compte la valeur des biens et services dispensés par les pouvoirs publics et les institutions à but non lucratif tels que la santé, l'éducation et les logements sociaux (dépenses en nature). Les écarts entre régions en termes de revenu disponible ajusté pourraient mettre en lumière les zones possibles d'exclusion sociale, de dénuement matériel et de manque d'accès à des services essentiels.

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.

1.1. Danemark : 2000-09 ; Hongrie : 2000-09 ; Espagne : de 1995 à 1999 (données non disponibles pour les régions de Ceuta et Melilla) ; République slovaque : 1996-2009.

1.2. On ne dispose pas de données régionales pour la Finlande.

2. Islande, Mexique, Suisse et Turquie : pas de données disponibles au niveau régional.

3. Chili, Japon et Nouvelle-Zélande : les données sur le revenu primaire des ménages ne sont pas disponibles au niveau régional.

Dépenses de recherche et développement (R-D)

	Sources	Années	Niveau territorial
EU21 ¹	Eurostat, Statistiques sur la science et la technologie au niveau régional, dépenses et personnel de R-D, dépense intérieure brute de R-D (DIRD) par secteur d'exécution et par région	2010	2
Australie	Office statistique d'Australie – 8104.0 – Recherche et développement expérimental, entreprises, Australie, 2010-11 8109.0 – Recherche et développement expérimental, institutions et organisations privées à but non lucratif, Australie, 2008-09 8111.0 – Recherche et développement expérimental, établissements d'enseignement supérieur, Australie, 2010	2009	2
Canada	Statistique Canada. Base de données CANSIM, Tableau 358-0001 – Dépenses intérieures en recherche et développement, selon le secteur d'exécution	2010	2
Chili	Instituto Nacional de Estadísticas (INE) Chili, enquête sur les dépenses et le personnel de R-D	2010	2
Corée	Institut coréen d'évaluation et de planification en matière de sciences et de technologies (KISTEP)	2010	2
États-Unis ⁴	National Science Foundation, National Center for Science and Engineering Statistics. 2012. Ressources nationales de R-D : mise à jour 2009. NSF 12-321. Arlington, VA. www.nsf.gov/statistics/nsf12321/	2010	2
Islande ²	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique	2008	2
Japon ²	-	-	-
Mexique ²	-	-	-
Norvège	Eurostat, Statistiques sur la science et la technologie au niveau régional, dépenses et personnel de R-D, dépense intérieure brute de R-D (DIRD) par secteur d'exécution et par région	2010	2
Nouvelle-Zélande ²	-	-	-
Suisse ³	Eurostat, Statistiques sur la science et la technologie au niveau régional, dépenses et personnel de R-D, dépense intérieure brute de R-D (DIRD) par secteur d'exécution et par région	2008	2
Turquie ²	-	-	-

La dépense intérieure brute de R-D (DIRD) est la dépense totale intra-muros affectée à des travaux de R-D exécutés sur le territoire régional ou national pendant une période donnée. La DIRD est subdivisée en quatre secteurs : les entreprises, l'État, l'enseignement supérieur et les institutions privées sans but lucratif (ISBL). Le secteur des entreprises comprend toutes les firmes, organismes et institutions dont l'activité première est la production marchande de biens ou de services (autres que d'enseignement supérieur) en vue de leur vente au public, à un prix qui correspond à la réalité économique. Il comprend aussi les institutions privées sans but lucratif principalement au service de ces firmes, organismes et institutions (cf. *Manuel de Frascati*, section 3.4). Le secteur de l'État comprend tous les ministères, bureaux et autres organismes qui fournissent, sans normalement les vendre, des services collectifs, autres que d'enseignement supérieur, qu'il n'est pas possible d'assurer de façon pratique et économique par d'autres moyens et qui, de surcroît, administrent les affaires publiques et appliquent la politique économique et sociale de la collectivité (les entreprises publiques sont comprises dans le secteur des entreprises). Il comprend aussi les ISBL contrôlées et principalement financées par l'État, à l'exclusion de celles qui sont administrées par le secteur de l'enseignement supérieur (cf. *Manuel de Frascati*, section 3.5). Le secteur de l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des universités, grandes écoles, instituts de technologie et autres établissements postsecondaires, quels que soient l'origine de leurs ressources financières et leur statut juridique. Il comprend aussi tous les instituts de recherche, les stations d'essais et les centres hospitaliers qui travaillent sous le contrôle direct des établissements d'enseignement supérieur ou qui sont administrés par ces derniers ou leur sont associés (cf. *Manuel de Frascati*, section 3.7). Le secteur privé sans but lucratif comprend les institutions privées sans but lucratif non marchandes au service des ménages (c'est-à-dire du public) et les simples particuliers ou les ménages (cf. *Manuel de Frascati*, section 3.6).

1. Pays UE21 ; Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.
 - 1.1. Données 2009 pour la France, l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique ; données 2011 pour la République slovaque et la République tchèque ; données 2005 pour la Grèce.
2. Islande, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande et Turquie : pas de données disponibles au niveau régional.
3. Suisse : Valeurs uniquement pour les dépenses de R-D des entreprises.
4. États-Unis : le total des dépenses de R-D par état fédéré ne correspond pas au total national mentionné ailleurs, pour quatre raisons : (1) certaines dépenses de R-D ne peuvent pas être affectées aux états ; (2) les financements non fédéraux affectés aux autres dépenses de R-D des ISBL n'ont pas pu être ventilés entre les états ; (3) les données relatives à l'enseignement supérieur au niveau des états n'ont pas été ajustées de façon à éliminer la double comptabilisation des fonds transférés d'un établissement supérieur à un autre ; et (4) les statistiques de R-D au niveau des états concernent les exercices budgétaires et n'ont pas été converties sur la base des années civiles.

Personnel de recherche et développement (R-D) – Effectifs

	Sources	Années	Niveau territorial
UE21 ¹	Eurostat, ensemble du personnel de R-D par secteur d'exécution et par région	2007	2
Australie ³	-	-	-
Canada ²	Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 358-0160, Répartition provinciale du personnel affecté à la recherche et développement selon le secteur d'exécution et la catégorie professionnelle	2010	2
Chili ³	Instituto Nacional de Estadísticas (INE), Enquête sur les dépenses et le personnel de R-D	2010	2
Corée ³	Institut coréen d'évaluation et de planification en matière de sciences et de technologies (KISTEP)	2010	2
États-Unis ³	-	-	-
Islande ³	-	-	-
Israël ³	-	-	-
Japon ³	-	-	-
Mexique ³	-	-	-
Norvège ³	Eurostat, ensemble du personnel de R-D par secteur d'exécution et par région	2010	2
Nouvelle-Zélande ³	-	-	-
Suisse ³	-	-	-
Turquie ³	-	-	-

- UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.
 - Données 2001 pour la France, données 2009 pour l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique ; données 2011 pour la République slovaque et la République tchèque ; données 2005 pour la Grèce.
- Canada : les données sont exprimées en équivalents temps plein.
- Australie, États-Unis, Islande, Israël, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie : données non disponibles au niveau régional.

Publications et citations scientifiques

	Sources	Années	Niveau territorial
Pays de l'OCDE ¹	Base de données Scopus Elsevier, version 2.2012, Juin 2013, www.scopus.com/home.url	2000-10	2 et 3

- La Base de données Scopus de l'OCDE présente des données sur les publications qui ont été reliées aux régions en fonction de l'adresse de l'établissement auquel l'auteur est affilié.

Dépenses, recettes, investissement et dette des autorités infranationales

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays ^{1, 2, 3, 4, 5}	Comptes nationaux des pays membres de l'OCDE	2007-12	-

- Les données relatives aux finances des administrations publiques au niveau infranational sont tirées des Comptes nationaux des pays de l'OCDE harmonisés selon le Système de comptabilité nationale (SCN93), voir www.OCDE.org/std/na/. Les autorités infranationales sont définies comme la réunion de deux sous-secteurs des administrations publiques : les administrations d'États fédérés et les entités publiques connexes (S.1312) ainsi que les autorités locales et les entités publiques connexes (S.1313).
- Les dépenses publiques totales englobent :
Les dépenses courantes : consommation intermédiaire + indemnisation des employés + subventions + transferts courants + intérêts financiers + taxes + prestations sociales et transferts sociaux en nature + ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension.
Les dépenses en capital : transferts en capital + formation brute de capital et acquisitions, moins cessions d'actifs non financiers non produits.
- Les recettes publiques totales englobent :
Les recettes fiscales : impôts sur la production et les importations, impôts sur le revenu, la fortune, etc. et impôts sur le capital. Les recettes fiscales comprennent les recettes fiscales propres et les recettes fiscales partagées entre les autorités centrales et infranationales.
Les subventions : transferts courants, transferts en capital et subventions.
Les droits et redevances : ventes totales (production marchande et production pour usage final propre) et versements pour la production non marchande.
Les revenus de la propriété.
Les contributions sociales.
- L'investissement public est défini comme la somme de l'investissement direct (formation brute de capital fixe et acquisitions, moins cessions d'actifs non financiers non produits au cours d'une période donnée) et de l'investissement indirect (transferts en capital). Les actifs fixes sont des actifs corporels ou incorporels issus du processus de production, qui sont eux-mêmes utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant plus d'un an. Sont notamment pris en compte les machines et équipements, les véhicules, les logements, les bâtiments et certains actifs fixes incorporels tels que la prospection minière, les logiciels et les œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales destinées à être utilisées pendant plus d'un an. La formation brute de capital fixe comprend à la fois des valeurs positives et négatives.
- La dette brute des administrations publiques correspond à la somme des passifs suivants : numéraire et dépôts (AF.2), titres autres qu'actions (AF.33), crédits (AF.4), réserves techniques d'assurance (AF.6) et autres comptes à payer (AF.7). Certains passifs tels que les actions, les fonds propres et les dérivés financiers ne sont pas inclus dans cette définition. Selon le SCN, la plupart des instruments de la dette sont estimés aux prix du marché. Les données sur la dette brute ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre en raison de définitions différentes ou de traitement différent des composantes de la dette (les pensions, par exemple) ou de la détermination de la valeur (prix du marché/prix nominal). La définition de la dette brute du SCN diffère de celle appliquée en vertu du protocole de Maastricht. La « dette de Maastricht » exclut non seulement les dérivés financiers, les actions et autres fonds propres, mais aussi les réserves techniques d'assurance et les autres comptes à payer. Elle correspond globalement à l'emprunt. La dette selon la définition de Maastricht est estimée à prix nominal et non au prix du marché.

Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET)

	Sources	Année	Niveau territorial
EU21 ¹	Eurostat, Enquête sur les forces de travail	2012	2

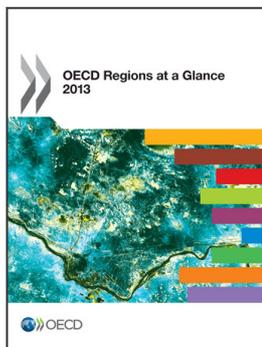
L'indicateur relatif aux **jeunes déscolarisés, inactifs et ne suivant aucune formation** correspond au pourcentage des 18-24 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études et ne suivent pas de formation. Le numérateur de l'indicateur correspond aux individus qui remplissent les deux critères suivants : a) ils n'ont pas de travail (sans emploi ou inactifs selon la définition de l'Organisation internationale du travail) et b) ils n'ont suivi aucun programme d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Le dénominateur correspond à la population totale du même groupe d'âge et du même sexe, exception faite des individus qui n'ont pas répondu à la question « inscrit dans un programme régulier d'enseignement ou de formation », <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/>.

- Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

Taux de chômage des jeunes

	Sources	Population de référence	Année	Niveau territorial
EU21 ¹	Eurostat, Statistiques régionales du marché du travail, Chômage	15-24	2011	2
Australie	Office statistique d'Australie, chômage des jeunes, cat. 4102.0	15-24	2007	2
Canada ²	Statistique Canada, CANSIM tableau 109-5304	15-24	2011	2
Chili	Institut national de statistique, INE	15-24	2011	2
Corée ³	-	-	-	-
États-Unis	Bureau of Labour Statistics, statistiques sur le chômage à l'échelle locale	15-24	2011	2
Islande ³	-	-	-	-
Israël	Bureau central de statistique – LFS	15-24	2011	2
Japon	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications (MIC)	15-24	2011	2
Mexique	Institut national de statistique et de géographie (INEGI), enquête nationale sur l'emploi et les professions	15-24	2011	2
Norvège	Office statistique de Norvège, employés de 16 à 64 ans, par région de travail et par période	15-24	2011	2
Nouvelle-Zélande	Statistics New Zealand – enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages	15-24	2011	2
Suisse	Questionnaire régional de l'OCDE ; informations fournies par le délégué du Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (WPTI)	15-24	2011	2
Turquie	Office statistique de Turquie, enquête sur la main-d'œuvre	15-24	2011	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.
2. Canada : les données ne sont pas disponibles pour le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.
3. Islande et Corée : données non disponibles au niveau régional.



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Sources et description des données », dans *OECD Regions at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-48-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.